

NOTE RAPIDE

DE L'INSTITUT D'AMÉNAGEMENT ET D'URBANISME - ÎLE-DE-FRANCE N°761



ÉCONOMIE

Novembre 2017 • www.lau-idf.fr

620 000 EMPLOIS FRANCILIENS DÉPENDENT D'UN GROUPE ÉTRANGER

15 100

ÉTABLISSEMENTS ÉTRANGERS EN ÎLE-DE-FRANCE, EN 2013.

1 salarié sur 6

DÉPEND D'UN GROUPE ÉTRANGER EN ÎLE-DE-FRANCE.

Sources : Insee, Esane, Clap et Lifi 2013.

L'ÎLE-DE-FRANCE EST LA PREMIÈRE RÉGION FRANÇAISE D'IMPLANTATION DES GROUPES ÉTRANGERS, AVEC UN EMPLOI SALARIÉ MARCHAND SUR SIX. CES GROUPES SE CONCENTRENT MAJORITAIREMENT DANS LES HAUTS-DE-SEINE ET À PARIS. LES PRINCIPAUX ÉTABLISSEMENTS EMPLOYEURS ÉTRANGERS DE LA RÉGION SONT AMÉRICAINS, ALLEMANDS ET BRITANNIQUES, NOTAMMENT DANS LES SECTEURS DU COMMERCE, DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION.

L'implantation de groupes étrangers compte parmi les déterminants de l'attractivité économique d'un territoire, même si ce fait peut également constituer une certaine fragilité. L'attractivité repose sur de nombreux facteurs tels que le dynamisme de l'appareil productif, la situation géographique et la proximité des marchés, la qualité des infrastructures ou encore la qualification de la main-d'œuvre. La présence étrangère dans l'économie d'une région peut être mesurée par le nombre de salariés travaillant dans les établissements dépendant d'un groupe étranger. En 2013, en Île-de-France, ces établissements sont au nombre de 15 100 dans le secteur marchand (hors agriculture et intérim) et emploient 617 200 salariés, soit un emploi salarié francilien sur six.

L'ÎLE-DE-FRANCE, DESTINATION PRIVILÉGIÉE DES INVESTISSEURS ÉTRANGERS EN FRANCE

L'Île-de-France est la première région française par le nombre d'emplois salariés dépendant d'un groupe étranger, loin devant Auvergne-Rhône-Alpes et Grand-Est (tableau page suivante). Elle regroupe en effet un tiers des emplois contrôlés par l'étranger à l'échelle de la France métropolitaine, alors qu'elle abrite le quart de l'ensemble des emplois salariés marchands (27 %). En revanche, la région-capitale se classe en seconde position par son taux de pénétration de l'étranger (encadré Définitions p. 4), avec 16,7 % d'emplois salariés dépendant de groupes étrangers, derrière la région Grand-Est (18,7 %), frontalière de l'Allemagne, de la Belgique et du Luxembourg. En Île-de-France, ce taux a toutefois progressé un peu plus vite que la moyenne nationale (+0,5 point entre 2010 et 2013, contre +0,3 point). Les groupes étrangers implantés en Île-de-France sont beaucoup plus souvent que dans les autres régions des groupes monorégionaux : 6 sur 10 ne sont présents qu'en Île-de-France. Dans les régions de province, cette proportion n'est, en moyenne, que de 1 sur 4.

En couverture : le siège social de Generali France, leader mondial de l'assurance, à Saint-Denis (93). Le groupe italien emploie 10 % des salariés dépendant d'un groupe étranger dans ce département.

359 PROJETS D'INVESTISSEMENTS ÉTRANGERS EN 2016, EN ÎLE-DE-FRANCE

Dans le cadre du recensement des groupes étrangers implantés en Île-de-France réalisés par Paris Region Entreprises, un projet d'investissement est considéré comme « étranger » s'il émane d'une société détenue à plus de 50 % par des capitaux étrangers. Sa nationalité est donc déterminée par celle de la société mère.

Selon ce recensement, l'Île-de-France a attiré 359 projets d'implantation d'entreprises étrangères en 2016. Dans les trois prochaines années, ces nouveaux investissements devraient générer la création de 6 635 emplois dans la région et assurer le maintien de 819 autres. Il s'agit majoritairement de créations pures (250 sur le total de 359 projets). Par ailleurs, les investissements annoncés en 2016 ont principalement concerné des implantations de centres de décision, avant les centres de R&D.

En 2016, l'Union européenne et les États-Unis représentent respectivement 48 % et 21 % des projets d'investissements en Île-de-France, et 40 % et 32 % des créations potentielles d'emplois. La sortie du Royaume-Uni de l'Union européenne en juin 2016 ne semble pas encore peser sur les investissements britanniques au cours du second semestre 2016 : malgré la baisse du taux de change de la livre sterling, les projets d'outre-Manche sont restés à peu près stables entre 2015 et 2016. Les investissements des Brics (Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud) restent modestes : 29 projets pour 469 créations d'emplois recensés en 2016. La Chine en représente une large part. De même, le nombre des investissements des pays du Golfe Persique (Arabie saoudite, Émirats arabes unis, Koweït, Qatar, etc.) est resté cantonné à un niveau limité en 2016 (quatre projets pour 25 emplois créés).

La région-capitale se distingue également par une palette de nationalités plus large qu'ailleurs : 90 nationalités sont représentées parmi les groupes étrangers qui y sont implantés, contre 80 pour l'ensemble des régions de province. Les nationalités issues des continents les plus lointains sont notamment plus présentes en Île-de-France qu'en province : la région concentre ainsi 42 % des emplois français dépendant d'un groupe américain, et 36 % des emplois français dépendant d'un groupe asiatique. Malgré cette large diversité, dix nationalités totalisent à elles seules 87 % des effectifs dépendant d'un groupe étranger.

LES ÉTATS-UNIS, L'ALLEMAGNE ET LE ROYAUME-UNI, PRINCIPAUX PAYS INVESTISSEURS

Les États-Unis sont de loin le premier employeur étranger dans la région-capitale, avec 165 600 salariés, soit 27 % des effectifs dépendant de groupes étrangers (schéma p. 3). Les groupes américains comptent ainsi autant de salariés en Île-de-France que les deux pays employeurs suivants réunis, l'Allemagne et le Royaume-Uni (environ 80 000 emplois chacun). Ces trois pays représentent donc plus de la moitié des salariés dépendant d'un groupe étranger dans la région. Cette proportion est supérieure à celle observée au niveau national, du fait d'une plus forte implantation américaine et britannique dans la région-capitale.

En province, le poids des groupes allemands est équivalent à celui des américains (19 % pour chacun des deux pays). Néanmoins, le poids de ces trois pays est en léger repli entre 2010 et 2013, tant en Île-de-France qu'en province, au profit de certains pays européens comme le Luxembourg et la Belgique, mais aussi du Canada et du Japon.

Malgré une forte présence des groupes américains, l'Union européenne (UE28) représente la majorité des emplois salariés dépendant d'investisseurs étrangers en Île-de-France, mais néanmoins dans une plus faible proportion qu'en province (58 % contre 64 %). Toutefois, dans la perspective du Brexit, la part de l'Union européenne devrait mécaniquement diminuer. En 2013, les trois pays européens les mieux implantés en Île-de-France après l'Allemagne et le Royaume-Uni sont les Pays-Bas, la Belgique et l'Italie. Ces cinq pays concentrent les trois quarts des emplois salariés franciliens dépendant d'un groupe de l'UE28.

Même si leur poids a doublé entre 2010 et 2013, les emplois contrôlés majoritairement par des Brics (Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud) restent encore limités en Île-de-France : 10 400 emplois en 2013, soit seulement 1,7 % des emplois salariés dépendant de l'étranger. Parmi les cinq pays, la Chine est le plus fort contributeur (4 800 emplois salariés), devant l'Afrique du Sud (2 500). Ce dernier pays enregistre la plus forte progression entre 2010 et 2013, en raison de l'acquisition de Conforama en 2011 par la holding sud-africaine Steinhoff International, spécialisée dans le commerce de meubles. La nationalité des groupes peut en effet fluctuer au gré des rachats.

FORTE PRÉSENCE ÉTRANGÈRE DANS LE COMMERCE ET LES SECTEURS À HAUTE VALEUR AJOUTÉE

La présence des groupes étrangers en Île-de-France est variable selon les secteurs d'activité. Les groupes étrangers sont particulièrement présents dans le commerce : un tiers des emplois salariés dépendant de groupes étrangers relève de ce secteur, alors que cette activité ne représente que 19 % des emplois franciliens (annexes en ligne).

L'Île-de-France, première région par le nombre d'emplois salariés dépendant des groupes étrangers

	Établissements dépendant d'un groupe étranger	Part des établissements dépendant d'un groupe étranger	Emplois salariés dépendant d'un groupe étranger (en effectifs)	Taux de pénétration (%)
Île-de-France	15 100	5,5	617 200	16,7
Auvergne-Rhône-Alpes	6 300	3,7	223 000	12,9
Grand-Est	5 200	5,3	202 300	18,7
Hauts-de-France	4 700	5,2	173 400	15,8
Provence-Alpes-Côte-d'Azur	4 100	3,4	94 900	9,8
Nouvelle-Aquitaine	3 400	2,9	90 700	8,4
Occitanie	3 400	2,9	85 300	8,5
Normandie	2 100	3,5	80 200	12,4
Pays-de-la-Loire	2 300	3,3	78 800	9,8
Centre-Val-de-Loire	1 800	3,8	68 100	13,5
Bourgogne-Franche-Comté	1 900	3,5	64 100	12,1
Bretagne	1 600	2,6	42 700	6,9
Corse	50	0,5	600	1,0
France métropolitaine	52 000	4,0	1 821 300	13,2

Champ : établissements employeurs des secteurs marchands, hors agriculture et intérim. Sources : Insee, Esane, Clap et Lifi 2013.

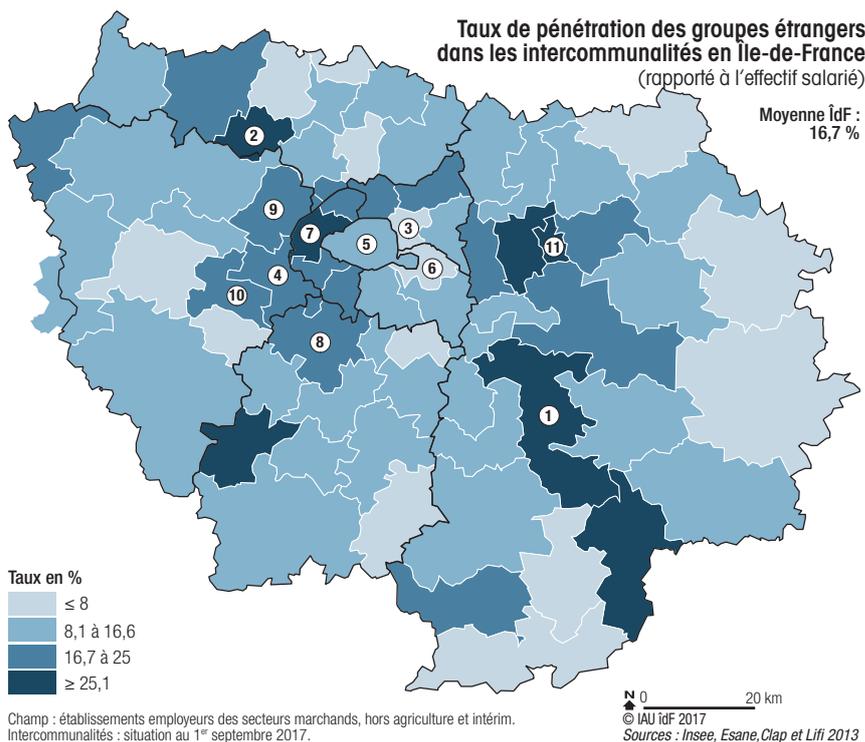
Le commerce de gros est tout particulièrement investi par les groupes étrangers : avec 132 000 emplois salariés, il pèse pour 21 % de la présence étrangère. De fait, près de la moitié des salariés franciliens de ce secteur travaillent pour un groupe étranger, soit 2,3 fois plus qu'en province. Les groupes américains représentent le premier employeur étranger avec, par exemple, l'implantation dans les Hauts-de-Seine d'un très grand établissement du groupe Merck & Co, spécialisé dans le commerce de gros en produits pharmaceutiques. Entre 2010 et 2013, la présence des groupes étrangers a continué de progresser dans le commerce (+2,6 points), notamment dans le commerce de gros. À l'inverse, on observe un relatif désengagement des apports étrangers dans les activités financières et immobilières, ainsi que dans les services aux entreprises, probablement suite à la récession de 2008-2009.

L'industrie est le deuxième secteur francilien le plus privilégié par les groupes étrangers, avec près de 82 000 emplois salariés. Le taux de pénétration de l'étranger y est de 18 %, soit une proportion supérieure à celle de l'ensemble des secteurs en Île-de-France, mais plus faible que pour l'industrie en province (22 %). La présence des groupes étrangers est notable dans les activités de fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques et machines avec, par exemple, le groupe américain General Electric qui compte un grand établissement dans les Yvelines, siège européen de GE Healthcare spécialisé en imagerie médicale.

Les activités scientifiques et techniques (dont le conseil aux entreprises et sièges sociaux), particulièrement présentes en Île-de-France, arrivent en troisième position avec 75 000 emplois contrôlés. Dans ce secteur, le taux de pénétration, bien que très proche de la moyenne francilienne, est plus de deux fois supérieur à celui de la province.

Les activités d'information et de communication (notamment l'informatique), qui sont également une forte spécificité francilienne, comptent 71 000 emplois dépendant d'un groupe étranger, soit 20 % de l'emploi salarié francilien de ce secteur (contre 11 % en province). Le conseil en systèmes et logiciels informatiques compte quatre établissements parmi les plus grands dépendant de groupes étrangers, dont l'Américain IBM, installé dans les Hauts-de-Seine.

Alors que les groupes américains implantés en Île-de-France sont présents dans tous les secteurs d'activité, les groupes allemands et britanniques sont davantage spécialisés. Ceux d'outre-Rhin représentent 41 % des emplois franciliens dépendant d'un groupe étranger dans le secteur du commerce et de la réparation d'automobiles (avec, entre autres, les groupes Porsche et Daimler), et 27 % dans les transports et l'entreposage (TUI, Deutsche Bahn, Deutsche Post). Le Royaume-Uni est particulièrement présent dans les activités de la finance et de l'assurance (29 % des emplois franciliens dépendant d'un groupe étranger dans ce secteur), notamment avec HSBC, Aviva et Barclays, ainsi que dans l'hébergement-restauration (27 % dont une part importante liée aux salariés du groupe de restauration Compass).



DES ÉTABLISSEMENTS DE PLUS GRANDE TAILLE

La taille moyenne des établissements franciliens dépendant de groupes étrangers est plus élevée que celle de l'ensemble des établissements franciliens (41 salariés contre 13 salariés). Elle dépasse également la taille moyenne des établissements de province contrôlés par les groupes étrangers (33 salariés).

Les trois quarts des salariés franciliens dépendant d'un groupe étranger travaillent dans un établissement de 50 salariés ou plus. Cette proportion est de 58 % pour l'ensemble des salariés de la région.

LES HAUTS-DE-SEINE ET PARIS CONCENTRENT PLUS DE LA MOITIÉ DES INVESTISSEMENTS ÉTRANGERS

L'implantation des groupes étrangers est concentrée au cœur de l'agglomération. En effet, plus de la moitié (52 %) des effectifs de ces groupes présents en Île-de-France est localisée dans les Hauts-de-Seine (186 000) et à Paris (137 300). Le taux de pénétration est particulièrement élevé dans les Hauts-de-Seine (23 %) du fait de l'importance des groupes étrangers, de grande taille, implantés à Paris Ouest La Défense.

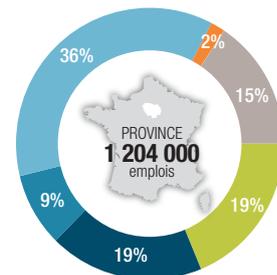
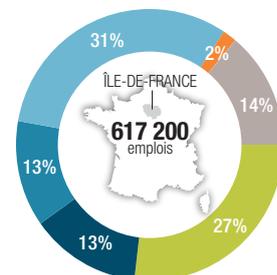
À Paris, ce taux est conforme à la moyenne nationale (13 %) et proche de celui des autres départements de petite couronne (12 % dans le Val-de-Marne et 15 % en Seine-Saint-Denis). Paris n'en reste pas moins, avec les Hauts-de-Seine, l'un des départements présentant les profils les plus diversifiés en termes de nationalités représentées.

En Seine-Saint-Denis, la compagnie d'assurance italienne Generali occupe une position importante parmi les groupes étrangers implantés : elle emploie 10 % des salariés dépendant d'un groupe étranger dans le département.

Intercommunalités citées dans l'article

- ① Brie des Rivières et Châteaux
- ② Cergy-Pontoise
- ③ Est Ensemble
- ④ Versailles Grand Parc
- ⑤ Paris
- ⑥ Paris Est Marne & Bois
- ⑦ Paris Ouest La Défense
- ⑧ Paris-Saclay
- ⑨ Saint-Germain Boucles de Seine
- ⑩ Saint-Quentin-en-Yvelines
- ⑪ Val d'Europe Agglomération

Répartition des emplois salariés dépendant de groupes étrangers en Île-de-France



- États-Unis
- Allemagne
- Royaume-Uni
- Autres pays de l'UE28
- Brics
- Autres

En grande couronne, la Seine-et-Marne se distingue avec un emploi sur cinq dépendant de l'étranger. Cette forte dépendance est très largement liée à la présence de Disneyland Paris, qui regroupe un quart des effectifs salariés dépendant d'un groupe étranger dans ce département. Du fait de l'implantation de ce groupe américain, le taux de pénétration de l'étranger dans le secteur des « autres activités de service » (dont font partie les parcs d'attractions) est très élevé en Île-de-France : 18 % contre 3 % en province. Dans les Yvelines et le Val-d'Oise, ce taux de pénétration est proche du taux régional, la présence étrangère étant un peu plus modérée dans l'Essonne.

UNE PRÉSENCE ÉTRANGÈRE LOCALEMENT TRÈS MARQUÉE

À un niveau géographique plus fin, les trois quarts de l'emploi issu de groupes étrangers se concentrent dans 11 des 65 intercommunalités franciliennes (carte p.3).

La présence des groupes étrangers est plus marquée à l'ouest et au nord de Paris, ainsi qu'autour de Marne-la-Vallée, tant en effectifs qu'en proportion (carte p.3). C'est aussi le cas, dans une moindre mesure, dans l'est des Yvelines (Versailles Grand Parc, Saint-Quentin-en-Yvelines, Saint-Germain Boucles de Seine) et le nord de l'Essonne (Paris-Saclay). Le taux de pénétration étrangère est particulièrement élevé dans certaines de ces intercommunalités : il traduit une attractivité des territoires, déjà relativement denses en emplois, qui bénéficient d'une présence étrangère forte et diversifiée. C'est le cas de Paris Ouest La Défense et des territoires qui l'entourent, et, dans une moindre mesure, de Cergy-Pontoise. À Val d'Europe Agglomération, les salariés du groupe The Walt Disney Company représentent 60 % de l'emploi salarié du territoire, dans un environnement où le tissu productif est moyennement dense. Le taux de pénétration étrangère y atteint 73 %.

Ce taux de pénétration est également élevé dans certaines intercommunalités, plutôt rurales, du sud de l'Île-de-France. Cette situation est due à une faible densité d'emplois et à un poids élevé dans l'emploi d'un ou de quelques établissements dépendant de l'étranger. C'est le cas, par exemple, du groupe américain SAS Institute implanté dans la communauté de communes Brie des Rivières et Châteaux.

Les territoires comptant les taux de pénétration de l'étranger les plus faibles se trouvent principalement en grande périphérie. Mais c'est aussi le cas de certains territoires proches de Paris, comme Est-Ensemble et Paris Est Marne & Bois, relativement peu attractifs auprès des groupes étrangers. ■

Thierry Petit, économiste

sous la direction de Vincent Gollain, directeur du département économie

Céline Calvier, Joseph Chevrot, Lynda Pichard, Insee Île-de-France

Mickaël Le Priol, Centre régional d'observation du commerce, de l'industrie et des services (Crocis) de la CCI Paris Île-de-France

SOURCES, CHAMP, DÉFINITIONS

Sources : les résultats de cette étude sont issus de trois sources :

- le dispositif Esane, qui produit des statistiques structurelles d'entreprise sur le champ des secteurs marchands, à l'exception du secteur agricole, à partir de données administratives et d'enquêtes auprès d'un échantillon d'entreprises ;
- le système d'information Connaissance locale de l'appareil productif (Clap) au 31 décembre 2013. Clap permet de dénombrer et de localiser les établissements et les emplois salariés hors intérimaires, ainsi que les sièges sociaux ; le fichier Lifi (base de données sur les liaisons financières) est issu d'une enquête. La source Lifi permet de connaître le contrôle éventuel d'une entreprise par un groupe, ainsi que la localisation de la société définie comme tête de groupe.

Champ : l'étude porte sur les établissements employeurs de salariés d'entreprises dépendant d'un groupe étranger, au sens du contrôle

majoritaire des droits de vote défini ci-après.

Le champ des entreprises est celui des secteurs marchands, hors agriculture et intérim.

Définitions :

- un groupe de sociétés est un ensemble de sociétés liées entre elles par des participations au capital, et contrôlées par un même centre de décision appelé tête de groupe. Cette dernière n'est contrôlée majoritairement par aucune autre société. Le critère retenu pour définir le contour des groupes est la majorité absolue des droits de vote ;
- un groupe est dit « étranger » si l'entreprise à sa tête, la tête de groupe, est localisée dans un pays étranger ;
- un établissement est une unité de production géographiquement individualisée, mais juridiquement dépendante de l'entreprise ;
- le taux de pénétration de l'étranger d'une zone est le rapport entre les emplois salariés des établissements implantés dans la zone dépendant de groupes étrangers et le total des emplois salariés de la zone.

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Fouad Awada

DIRECTRICE DE LA COMMUNICATION

Sophie Roquette

RÉDACTION EN CHEF

Isabelle Barazza

MAQUETTE

Jean-Eudes Tilloy

INFOGRAPHIE/CARTOGRAPHIE

Pascale Guery,
Jean-Eudes Tilloy

MÉDIATHÈQUE/PHOTOTHÈQUE

Claire Galopin, Julie Sarris

FABRICATION

Sylvie Coulomb

RELATIONS PRESSE

Sandrine Kocki

sandrine.kocki@iau-idf.fr

IAU Île-de-France

15, rue Falguière
75740 Paris Cedex 15
01 77 49 77 49

ISSN 1967-2144

ISSN ressource en ligne
2267-4071



www.iau-idf.fr



RESSOURCES

- Baraton Manuella, Lemasson Julien, « Dans l'économie marchande, un salarié sur huit travaille dans une firme sous contrôle étranger », *Insee Première*, n° 1611, juillet 2016.
- Belmana Fouad, Le Priol Mickaël, Le Roux Patrick, Omont Laure, « Un emploi francilien sur six dépend d'un groupe étranger », *Insee, Île-de-France à la page*, n° 412, novembre 2013.
- Bellwald Antoine, Petit Thierry, Rozenblat Céline, « Pouvoirs et attractivités de l'aire urbaine de Paris dans les réseaux mondiaux d'entreprises multinationales », *Note rapide*, n° 622, IAU îdF, mai 2013.

Sur le site de l'IAU îdF

Données complémentaires en annexes :

- Répartition du nombre d'établissements et de salariés dépendant d'un groupe étranger par département en Île-de-France.
- Les dix plus grands établissements franciliens (en termes d'effectifs salariés) dépendant des groupes étrangers.
- Répartition des emplois salariés dépendant de groupes étrangers par nationalité (en %).
- Le commerce de gros, premier secteur d'implantation des groupes étrangers en Île-de-France.
- Une présence des groupes étrangers plus forte à l'ouest et au nord de Paris et à Marne-la-Vallée.

Rubrique Économie : analyses, débats, rencontres, études et publications, cartes interactives.



INSTITUT
D'AMÉNAGEMENT
ET D'URBANISME

